



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 3 juin 2024
N° d'affaire : 2019.STA.1842

Loi sur l'archivage (LArch) (Modification)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

La modification de la Loi sur l'archivage (LArch) est adoptée en seconde lecture.

Berne, le 3 juin 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général